

quand il enverra ses Apôtres prêcher partout l'Évangile, les Apôtres trouveront, dans toutes les villes, des Juifs, qui auront préparé déjà les esprits aux doctrines du monothéisme, et une synagogue où ils pourront faire entendre la bonne nouvelle et former le premier noyau des communautés chrétiennes<sup>1</sup>. Voilà l'œuvre de Dieu, non l'œuvre des hommes. Est-il permis d'y méconnaître le doigt de la Providence ?

<sup>1</sup> Voir *Le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes*, livre II, ch. III.

## LIVRE II.

DE LA CROYANCE DES HÉBREUX A L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

## CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT DE LA QUESTION.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a consacré, en 1873, plusieurs séances à l'examen d'une question qui intéresse tout à la fois la religion, la philosophie et l'histoire, celle de la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme. M. Joseph Halévy, le savant et intrépide explorateur de l'Yémen, a soulevé le premier la discussion. Dans un mémoire qu'il avait été autorisé à lire devant l'Académie, il avait signalé l'importance de quelques passages d'une inscription d'Eschmounazar, roi de Sidon<sup>1</sup>, qu'il traduisait ainsi : « J'ai été emporté, avant mon temps, au milieu de ceux qui sont séparés du jour; lors de ma grandeur (littéralement, élévation), [j'ai été] pieux, fils d'immortalité<sup>2</sup>. » Le défunt dans la bouche duquel sont mises ces paroles, exprime un peu plus loin l'espoir que le dieu auquel il adresse sa prière

<sup>1</sup> Eschmounazar est un roi assez ancien. *Journal asiatique*, juillet, 1888, p. 92-93.

<sup>2</sup> Nous citons la traduction revue et corrigée, publiée par M. J. Halévy, dans ses *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie sémitiques*, in-8°, Paris, 1874, p. 8.

« lui fera voir l'Astoreth des cieus magnifiques<sup>1</sup>. » Dans un autre endroit, cette espérance se manifeste de nouveau dans des termes à peu près semblables. « Il me fera habiter avec Astarté les cieus magnifiques. » De ces passages, très explicites suivant sa version, M. Halévy avait conclu que les Phéniciens, au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, croyaient à la vie future et il avait pris de là occasion de s'élever contre ceux qui refusent aux Sémites de Palestine, contemporains et voisins des sujets d'Eschmounazar, la connaissance de ce dogme consolant d'une autre existence, qui est le fondement de la religion, de la morale et de la vertu<sup>2</sup>.

Dans les séances du 28 février et du 7 mars 1873, M. J. Derenbourg, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, attaqua l'interprétation de l'inscription d'Eschmounazar, donnée par son coreligionnaire M. Halévy, et surtout les conclusions que ce dernier en avait tirées en faveur de la foi des Hébreux, leurs communs ancêtres, à l'immortalité de l'âme. Selon lui, l'Ancien Testament a ignoré cette doctrine et les Juifs ne l'ont connue que fort tard, par leur contact avec les étrangers et surtout avec les Grecs. Tous les endroits des Livres Saints qui sont réputés contenir des allusions à la vie future n'en contiennent pas en réalité. Ce n'est qu'en forçant ou en exagérant le sens littéral de ces passages divers qu'on a pu prétendre y découvrir ce qui n'y est point. « Dans les Écritures, il n'existe aucun texte d'où l'on puisse raisonnablement ou certainement tirer l'indication de la croyance chez les Hébreux à l'immortalité de l'âme<sup>3</sup>; » mais la préoccupation, poussée à l'extrême, de

<sup>1</sup> *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie sémitiques*, 1874, p. 9.

<sup>2</sup> Compte rendu de la séance de l'Académie des Inscriptions, dans le *Journal officiel* du 4 mars 1873, p. 1522. — Cf. la traduction de M. Oppert, dans les *Records of the past*, t. ix, p. 111.

<sup>3</sup> *Journal officiel* du 16 avril 1873, p. 2618.

faire l'apologie des livres bibliques, a induit en erreur les exégètes et les historiens.

M. Renan, sans aller tout à fait aussi loin que son ami, M. Derenbourg, l'a cependant soutenu et il a cherché à le défendre, dans la lutte, contre les réclamations que provoquait cette thèse de la part des autres membres de l'Académie. « Il s'agit de savoir, a-t-il dit, si la doctrine de l'immortalité de l'âme, avec sa conséquence la plus prochaine, qui est la rémunération des actes accomplis pendant la vie terrestre, si cette doctrine existe dans les traités gnomiques du canon des Écritures tels que Job, les Proverbes, certains Psaumes. » M. Renan « a affirmé que la doctrine de l'immortalité (de l'âme) n'existe pas dans les écrits qu'il vient de nommer, bien plus, que la philosophie qui en fait le fond est opposée à cette doctrine<sup>1</sup>. »

L'opinion de M. Derenbourg, ainsi appuyée par M. Renan, a fait quelque bruit et causé quelque émotion<sup>2</sup>. Mgr Freppel, le vaillant évêque d'Angers, y a répondu par deux notes courtes mais solides<sup>3</sup>. M. Joseph Halévy lui-même, pris directement à parti par le membre de l'Institut, a justifié ses premières assertions dans un second mémoire que l'Académie lui a permis de lire devant elle<sup>4</sup>. Nous aurions attendu de lui, il faut le dire, une réplique plus ferme et plus nette. Il a semblé sacrifier les auteurs de l'Ancien Tes-

<sup>1</sup> *Journal officiel* du 16 avril 1873, p. 2618.

<sup>2</sup> Cf. *Les anciens Juifs croyaient-ils à l'immortalité de l'âme?* dans le *Compte rendu de la première session du Congrès des Orientalistes*, 1873, t. III (1876).

<sup>3</sup> Elles ont été publiées dans l'*Univers* des 18 et 21 mars 1873. — Mgr Freppel s'était déjà occupé de cette question dans *Les Apologistes chrétiens au II<sup>e</sup> siècle*, Tatiens, etc., in-8°, Paris, 1860, leçon VIII, p. 156 et suiv.; 2<sup>e</sup> édit., 1870, p. 171-176.

<sup>4</sup> Dans les séances du 9, du 18 et du 25 avril 1873. Voir le compte rendu de ce Mémoire dans le *Journal officiel*, numéros du 16, du 22 et du 29 avril 1873.

tament, du moins si l'on s'en rapporte au compte rendu du *Journal officiel*, pour s'attacher exclusivement à la défense du peuple hébreu. Il « accepte les faits qui servent de point de départ à M. Derenbourg, à savoir que le canon des Écritures évite systématiquement toute allusion à la vie future et aux rémunérations qui accompagnent cette vie; mais il conteste la conclusion qu'on en tire. Les auteurs bibliques représentent, en effet, l'école mosaïque, adversaire obstinée des traditions populaires des Hébreux<sup>1</sup>. On se tromperait gravement si on considérait l'ensemble des idées émises par les auteurs bibliques comme l'expression des opinions et des aspirations nationales des Hébreux. Les idées combattues par l'école de Moïse portent précisément le vrai cachet national; et parmi les rites le plus rigoureusement réprimés par le code mosaïque, les sacrifices aux mânes et l'évocation des morts occupent la première place. Et ces rites impliquent clairement la foi à la persistance de l'âme<sup>2</sup>. »

Il y a sans doute une part de vérité dans ces réflexions de M. J. Halévy, on ne saurait en disconvenir; mais elles ont le tort de présenter la Bible sous un jour faux et de donner à penser que Moïse et les prophètes ont cherché à étouffer, dans le cœur de leurs frères, la croyance à un des dogmes les plus importants de la religion. Si M. Derenbourg se trompe en niant l'existence de la croyance à l'immortalité de l'âme chez les Hébreux, M. J. Halévy se trompe aussi en nous représentant les écrivains sacrés comme des hommes qui ont « combattu » cette croyance.

La discussion, après être restée assoupie près de dix ans entre M. Halévy et M. Derenbourg, s'est ranimée à la fin de 1882. M. Halévy, dans un mémoire lu, à cette époque, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a élargi la

<sup>1</sup> *Journal officiel* du 22 avril 1873, p. 2729.

<sup>2</sup> *Journal officiel* du 29 avril 1873, p. 2858.

question en l'étudiant chez tous les peuples sémitiques de l'antiquité en général. Ils croyaient tous à l'immortalité de l'âme, les Assyriens en particulier. Les Hébreux avaient sur ce point les mêmes croyances. M. J. Derenbourg persiste toujours à soutenir que ses ancêtres rejetaient cette vérité capitale : le livre de Job, dit-il, se tait là-dessus; les *Refaïm* qu'on nous montre dans le *še'ol* ne jouissent pas d'une vie véritable; l'Ecclésiaste ne parle d'une autre vie que pour la combattre; les Juifs n'ont adopté ce dogme qu'après les conquêtes d'Alexandre; c'est un emprunt qu'ils firent à la philosophie de Platon par l'intermédiaire des Alexandrins et des Syriens<sup>1</sup>.

Que faut-il penser de toutes ces assertions? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

<sup>1</sup> *La croyance de l'immortalité de l'âme chez les Sémites* (par J. Halévy), *Journal officiel*, 14 septembre 1882, p. 5055-5057, et *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus*, 1882, p. 210-213; *L'immortalité de l'âme chez les Juifs*, par M. J. Derenbourg, *ibid.*, p. 213-219, et *Journal officiel*, 18 septembre 1882, p. 5119. — Le mémoire de J. Halévy est imprimé tout au long dans la *Revue archéologique*, juillet 1882, p. 44-53. Voir aussi un résumé dans l'*Univers, Revue littéraire*, septembre 1882, p. 136-138.

## CHAPITRE II.

CROYANCES DES JUIFS SUR LA VIE FUTURE DEPUIS  
LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE.

Ce n'est pas aujourd'hui la première fois qu'on prétend que les Hébreux ont ignoré la destinée de l'âme. Voltaire écrivait en 1776 : « Tournez-vous de tous les sens, messieurs les Juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire, ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'âme<sup>1</sup>. » Et en parlant ainsi, Voltaire n'était que l'écho d'un certain nombre d'hérétiques, d'incrédules ou même de chrétiens, détracteurs obstinés des enfants de Jacob, quand ils ne l'étaient pas en même temps des fidèles disciples de Jésus-Christ. Il s'inspirait surtout de Guillaume Warburton, évêque anglican, célèbre par son esprit paradoxal et aventureux, qui, dans sa *Divine légation de Moïse*<sup>2</sup>, soutenait en effet les idées émises naguère par M. Derenbourg.

Depuis Voltaire, ce sont surtout des Juifs, M. Salvador, M. Cahen, qui, imbus de préjugés rationalistes, ont soutenu que les anciens Hébreux n'avaient point l'idée de l'immortalité de l'âme. Ils reconnaissent tous qu'à partir de la captivité de Babylone la doctrine complète de la foi à une autre vie et à une rémunération après la mort est clairement exprimée dans les livres deutérocanoniques et dans le Talmud, mais c'est l'époque qui a suivi la première ruine de

<sup>1</sup> *Un chrétien contre six Juifs ou Réputation d'un livre intitulé : Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais*, dans ses *Œuvres*, t. XLVIII, p. 512. Édition Beauchot.

<sup>2</sup> *The divine Legation of Moses*, Londres, 1738-1741. Cf. ce que nous avons dit sur cet écrit dans *Les Livres Saints et la critique rationaliste*, 4<sup>e</sup> édit., t. II, p. 151.

Jérusalem qu'ils assignent comme date à l'implantation de ce dogme dans la théologie juive.

Prenons acte tout d'abord de cet aveu. Il est certain que les Juifs talmudistes admettaient les récompenses et les peines de l'autre vie, le ciel et l'enfer. Le traité *Sanhédrin* est très explicite, entre autres, sur ce sujet<sup>1</sup>. Le célèbre historien Josèphe croyait à l'immortalité de l'âme<sup>2</sup>, et il nous affirme que les Pharisiens<sup>3</sup> et les Esséniens<sup>4</sup> y croyaient également. En remontant plus haut, nous trouvons la même doctrine clairement formulée dans les derniers livres de l'Ancien Testament. Les victimes de la persécution d'Antiochus souffrent les supplices de la vie présente, pour échapper à ceux de la vie future<sup>5</sup> et mériter les récompenses éternelles<sup>6</sup>. L'auteur du second livre des Machabées nous apprend que les prières des vivants peuvent soulager les âmes des morts dans le purgatoire<sup>7</sup>. Le livre de la Sagesse affirme le dogme de l'immortalité de l'âme, des récompenses et des peines, avec la plus grande netteté. La mort, nous dit-il, est le fruit du péché, mais elle n'est pas l'anéantissement.

Les impies ont dit dans l'égarement de leurs pensées :

« Le temps de notre vie est court et fâcheux ;  
L'homme, après la mort, n'a plus rien à attendre ;

On ne sait personne qui soit revenu de l'Hadès ;  
Nous sommes nés du néant  
Et nous serons un jour comme si nous n'avions pas été.

<sup>1</sup> Voir Tr. *Sanhédrin*, f. 90 b ; 91 a ; 92 b ; 94 a, etc.

<sup>2</sup> Josèphe, *De bello jud.*, III, VIII, dans son discours à ses soldats.

<sup>3</sup> Josèphe, *De bello jud.*, II, VIII, 14.

<sup>4</sup> Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, 1, 3 ; *De bello jud.*, II, VIII, 11.

<sup>5</sup> II Mach., VI, 26.

<sup>6</sup> II Mach., VII, 11, 14, 28-29 ; XIV, 46.

<sup>7</sup> II Mach., XII, 46.

Le temps de notre vie n'est qu'une ombre qui passe,  
Et après la mort il n'y a plus de retour;  
Le sceau est posé et nul n'en revient.

Venez donc, jouissons du présent,  
Mettons à profit nos jeunes années;  
Enivrons-nous de vins délicieux, couvrons-nous de parfums;

Cueillons la fleur avant qu'elle se flétrisse,  
Couronnons-nous de roses avant qu'elles se fanent,...  
Livrons-nous à tous les plaisirs<sup>1</sup>... »

Les impies ont eu ces pensées, mais ils se sont trompés,  
Ils ont été aveuglés par leur propre malice.  
Ils ont ignoré les secrets de Dieu.

Ils ont cru qu'il n'y avait point de récompense à espérer  
pour les justes...  
Mais Dieu a créé l'homme pour l'immortalité<sup>2</sup>;  
Il l'a fait à son image et à sa ressemblance...

Les âmes des justes sont dans sa main,  
Le tourment (de la mort) ne les atteindra pas.  
Ils ont paru mourir aux yeux des insensés...

<sup>1</sup> On lit à Abd-el-Gournah sur le tombeau de Noferhotep, qui vivait sous la xviii<sup>e</sup> dynastie, le chant d'un harpiste dont quelques vers ont une ressemblance singulière avec ces paroles de la Sagesse :

Fais un jour heureux,  
Noferhotep, prêtre aux mains pures.  
Qu'il y ait toujours des parfums et des essences pour tes narines,  
Des guirlandes et des fleurs de lotus sur les bras de ta sœur...  
Qu'il y ait du chant et de la musique devant ta face.  
Négligeant tous les maux, ne songe qu'aux plaisirs,  
Jusqu'à ce que vienne le jour  
Où il faut aborder à la terre qui aime le silence.  
Fais un jour heureux, Noferhotep.

L. Stern, dans les *Records of the past*, t. vi, p. 129. Cf. Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. III, 1883, p. 253.

<sup>2</sup> Ἐπ' ἀφθαρσίᾳ.

Mais s'ils ont souffert des tourments devant les hommes,  
Leur espérance est pleine d'immortalité<sup>1</sup>...  
Les justes brilleront étincelants comme le feu au milieu des  
roseaux...

Mais les méchants seront punis selon leurs pensées,  
Parce qu'ils ont négligé la justice et qu'ils se sont éloignés du  
Seigneur...

Alors les justes s'élèveront pleins de confiance  
Contre ceux qui les ont accablés d'afflictions  
Et qui leur ont ravi leurs travaux.

Les méchants, à cette vue, seront saisis de trouble et d'une  
horrible frayeur;  
Ils seront frappés d'étonnement en voyant tout d'un coup, con-  
tre leur attente, les justes sauvés.  
Ils s'écrieront eux-mêmes en poussant de profonds soupirs :

« Voilà ceux que nous avons tournés en ridicule!  
Insensés que nous étions, leur vie nous paraissait une folie  
Et leur mort nous semblait honteuse,  
Et ils sont maintenant élevés au rang des enfants de Dieu... »

Nous nous sommes égarés de la voie de la vérité!  
La lumière de la justice n'a pas brillé pour nous;  
Pour nous ne s'est pas levé le soleil de l'intelligence... »

Voilà ce que les pécheurs diront dans l'enfer...  
Mais les justes vivront éternellement.  
Le Seigneur est leur récompense,  
Le Très-Haut prend lui-même soin d'eux<sup>2</sup>.

Tout ce que vient de nous dire l'auteur de la Sagesse, le prophète Daniel le résume en quelques mots : « En ce temps-là (à la fin des temps), ce sera, dit-il, un temps de détresse, comme il n'y en a pas eu de semblable depuis qu'il existe

<sup>1</sup> Ἀφθαρσίας.

<sup>2</sup> Sap., II, III, V. — Pour la division de ce morceau en strophes, voir E. Revillout, *Les prières pour les morts*, dans la *Revue égyptologique*, t. IV, 1885, p. 46-47.

des nations sur la terre. En ce temps-là, tous ceux de ton peuple (le peuple juif), qui seront écrits dans le livre [de vie] seront sauvés. Et la multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveillera, les uns pour la vie éternelle (*hayé 'ôlam*), les autres pour l'opprobre et l'infamie éternelle. Et ceux qui auront été sages brilleront comme les feux du firmament; ceux qui auront appris aux autres à pratiquer la justice seront étincelants comme les astres, pendant toute l'éternité<sup>1</sup>. »

Il est donc clairement établi par ces passages que les Juifs depuis la captivité de Babylone avaient une connaissance très explicite et très précise de la doctrine de la vie future. Cette période de l'histoire sacrée étant mise hors de cause, ainsi que la période évangélique que personne n'a osé attaquer sur ce point, nous devons maintenant examiner ce qu'ont pensé les Hébreux sur l'âme et sa destinée, depuis leur origine jusqu'à l'époque de leur transplantation en Chaldée. C'est ici que commencent les dissentiments parmi les savants et les critiques.

La diversité des opinions sur une question aussi grave s'explique sans doute par la passion religieuse, qui y est trop souvent intervenue, mais il faut reconnaître cependant qu'elle a aussi une autre cause : le caractère complexe du problème à résoudre. Si l'on ne pose point nettement l'état de la question, si l'on ne l'étudie pas successivement sous toutes ses faces, il est impossible de s'entendre et d'arriver à des conclusions solides et précises. On n'a pas toujours procédé avec assez de méthode et de rigueur; de là les erreurs accumulées sur ce sujet. Veut-on prouver que les Hébreux ne connaissaient pas l'immortalité de l'âme? On essaie de montrer qu'ils n'avaient pas une idée claire de la résurrection des corps ou de la nature d'une autre vie. Ce

<sup>1</sup> Dan., xii, 1-3.

sont là pourtant des choses très distinctes, quoique étroitement et logiquement liées entre elles. « Il ne faut pas confondre l'idée de l'immortalité de l'âme, comme l'a justement observé M. Alfred Maury, avec la croyance à la résurrection; cette résurrection, comme on sait, ne suppose par nécessairement l'immortalité<sup>1</sup>. Il ne faudrait pas non plus confondre l'idée de la survivance de l'être humain avec la doctrine de la rémunération ultra-terrestre. M. Lubbock a rapporté des faits nombreux et concluants qui établissent que chez beaucoup de peuplades sauvages, possédant la notion de la survivance, l'idée de la rémunération est absente<sup>2</sup>. »

Pour éviter toutes ces ambiguïtés et ces équivoques dangereuses, nous examinerons successivement quelle idée se faisaient les anciens Hébreux : 1° de la nature de l'âme; 2° de sa durée ou de son immortalité; 3° du *še'ôl* ou lieu du séjour des âmes; 4° de la rémunération après la mort; 5° de la résurrection des corps.

<sup>1</sup> De même qu'on peut très bien avoir l'idée de l'immortalité de l'âme sans connaître la résurrection des corps.

<sup>2</sup> *Journal officiel* du 16 avril 1873, p. 2618.